



# CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL

## Section syndicale People and Baby

### Fédération santé, social et collectivités territoriales

33 rue des Vignoles, 75020 Paris

Contact : 06 19 34 51 27 / Email : [sectionpetb@cnt-f.org](mailto:sectionpetb@cnt-f.org)

Blog : <http://peopleandbaby-enlutte.over-blog.com/>

## QUE SE PASSE-T-IL À PEOPLE AND BABY ?

**Depuis plusieurs mois, vous entendez parler de la section syndicale CNT People and Baby. Alors que les salariées licenciées de la halte-garderie Giono occupent depuis jeudi 27 mai le siège de l'entreprise à Paris, nous souhaitons vous donner notre point de vue sur les événements. N'hésitez pas à visiter le blog où vous trouverez les documents et liens appuyant nos dires.**

### Un peu de chronologie

En novembre 2009, des salariées de la halte-garderie Giono (Paris, 13<sup>e</sup> arrondissement), décident de créer une section syndicale. Leur but ? Défendre leur droits et ceux de l'ensemble des salariés de notre entreprise : horaires, plannings, salaires, congés payés, convention collective, etc. Bref, le rôle d'un syndicat dans toute entreprise. Le 1<sup>er</sup> mars 2010, la section syndicale décide d'appeler à une journée de grève, pour appuyer ces revendications et protester contre les pressions dont font l'objet beaucoup de salariés de People and Baby de la part de la direction. La réponse de la direction, notamment de Christophe Durieux et Odile Broglin, est rapide et claire : mise à pied de 6 salariées grévistes de la halte-garderie Giono. Sur ces six salariées, une, écœurée, décide de partir, trois sont licenciées, et, étrangement, deux autres sont réintégrées. Pourtant, les mêmes reproches étaient faits à toutes.

Le syndicat a donc décidé de réagir sur deux plans : le juridique, en attaquant aux prud'hommes, et la mobilisation. Le but est simple : obtenir la réintégration de toutes ces salariées dans l'entreprise, ne pas accepter que People and Baby bafoue ainsi les droits des salariés de faire grève.

### Qui sont ces salariées ?

Ces six salariées sont des professionnelles de la petite enfance, qui ont toutes suivies les formations nécessaires. Elles sont toutes salariées de People and Baby depuis plusieurs années, certaines même depuis avant la reprise en gestion de la halte-garderie par People and Baby en 2006. Jamais il ne leur a été fait le moindre reproche dans la réalisation de leur travail, leurs derniers entretiens d'évaluation, qui datent de février 2010, étant même extrêmement positifs.

### Que disent les institutions ?

Plusieurs institutions ont depuis réagi à cette situation. La médecine du travail, tout d'abord, a battu en brèche les reproches sur l'hygiène et à la sécurité avancés par la direction pour justifier ces licenciements.

L'inspection du travail ensuite a écrit plusieurs courriers pour notifier à Mr Durieux l'ensemble de ses manquements aux obligations légales : non-respect des institutions de représentants du personnel, non-existence de documents obligatoires, entrave au droit syndical et au droit de grève, etc.

La mairie de Paris, enfin, a voté le 11 mai dernier, à la lumière des événements de People and Baby, un vœu décidant d'intégrer dorénavant dans les appels d'offres de délégations ou marchés publics une clause sociale sur les conditions de travail, le respect du droit du travail et du droit syndical.

### Quels enjeux pour demain ?

Cette lutte de la section syndicale CNT People and Baby comporte plusieurs enjeux pour tous les salariés de l'entreprise. Il ne s'agit pas seulement d'obtenir la réintégration de 3 personnes, mais bien de faire respecter la possibilité pour tout salarié à demander le respect de ses droits et l'amélioration de ses conditions de travail. Laisser faire aujourd'hui, c'est entériner que les salariés de People and Baby n'ont pas le droit de demander de meilleures conditions de travail. Il s'agit bien de défendre nos métiers, nos savoir-faire et notre capacité à bien accueillir les enfants, sans que les impératifs financiers ne prennent le dessus.

### La situation à ce jour

Le 27 mai au matin avait lieu la conciliation aux prud'hommes (le syndicat a lancé une procédure en nullité des licenciements et demande de réintégration). Encore une fois, Mr Durieux a refusé tout dialogue, ne daignant même pas se déplacer. Face à ce refus clair de la direction d'engager toute discussion, les salariées et leur syndicat ont décidé d'occuper le siège de l'entreprise, à Paris. L'occupation est toujours en cours et ne s'arrêtera que lorsque la direction acceptera de réintégrer les salariées licenciées.

**Aujourd'hui nous avons besoin de votre soutien, pour faire entendre raison à la direction de People and Baby et qu'elle respecte enfin ses salariés, leur travail et leurs droits.** La section syndicale CNT People and Baby vous appelle à rejoindre la lutte en vous préparant à la grève le plus largement possible. Pour cela, n'hésitez pas à nous contacter, nous envoyer un mail, diffuser ce tract ou l'adresse du blog de la section syndicale, vous syndiquer, faire remonter toutes les informations que vous estimerez importantes : chaque geste est un plus dans notre lutte. Seuls nous ne pouvons rien, unis nous pouvons tout !